Village de Berbiguières

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

Vivre en PÉRIGORD

N° 84
JANVIER
FÉVRIER
2026

ÉDITO

A l'occasion de la nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite, en espérant vivement que 2026 fasse vivre les valeurs d'humanisme, de tolérance et de paix entre les peuples. Qu'elle permette de rappeler que notre pays, patrie des Droits de l'Homme, demeure un phare dans un monde où les lumières de la démocratie vacillent sous l'effet des discours haineux et populistes.

Ce début d'année sera marqué par le renouvellement des conseils municipaux qui gèrent les 503 communes de Dordogne. Aux côtés des Départements, celles-ci sont au cœur des institutions qui font vivre la République. Leurs compétences, directement liées à votre quotidien, et leur proximité en font des collectivités efficaces et réactives, qui jouent un rôle prépondérant, en particulier en milieu rural.

Soyons fiers de nos territoires et gardons toujours à l'esprit qu'ils possèdent un immense potentiel dans la perspective de bâtir une société apaisée, au sein de laquelle la qualité du lien social, du cadre de vie et des conditions de travail s'avèrent propices à l'épanouissement collectif et individuel de leurs habitants.

Ils sont, sur bien des sujets, innovants – c'est le cas en matière d'accès à la santé ou d'action culturelle – et jouissent de ressources économiques majeures : des productions agricoles indispensables à la souveraineté alimentaire du pays et au dynamisme de notre industrie agro-alimentaire, une attractivité touristique qui ne cesse de se renforcer, des gisements énergétiques d'avenir, une qualité de vie que nombre d'habitants des métropoles leur envient…

Ils méritent pourtant d'être mieux considérés et de bénéficier d'une égalité de traitement avec les grands centres urbains, que ce soit en matière d'accès aux services publics ou à des équipements modernes.

Aujourd'hui, les exemples de projets vertueux bloqués se multiplient à travers le pays, à l'image de l'injustice flagrante qui frappe le projet de boucle multimodale de la Vallée de la Dordogne, autour de Beynac. Nos territoires et leurs habitants sont aujourd'hui victimes d'une vision passéiste de la ruralité, qui serait condamnée à devenir une réserve indienne dans laquelle toute volonté de développement serait annihilée pour des motifs fallacieux.

Nous entendons donc poursuivre notre combat pour que, dans le monde rural, l'intérêt général ne continue pas d'être piétiné comme il l'est actuellement.
Nous continuerons aussi, bien entendu, d'accompagner et d'agir en direction de toutes celles et de tous ceux que les aléas de la vie fragilisent.

Nous ne relâcherons pas non plus nos efforts en faveur de votre qualité de vie et de l'attractivité de la Dordogne. A ce sujet, comment ne pas se réjouir du retour de l'une des plus grandes épreuves sportives du monde, le Tour de France, pour une étape 100 % Périgord, le 11 juillet prochain entre Périgueux et Bergerac !

Que 2026 soit donc placée sous le signe du rayonnement du Périgord, de la convivialité et de la fraternité.

Excellente année à toutes et à tous !

Germinal PEIRO
Président du Conseil
départemental de la Dordogne

Nous vous donnons rendez-vous pour les vœux citoyens du Président du Département qui se concluront autour d'un buffet convivial :

Mardi 13 janvier à 18h30 :
Nontron (Salle des fêtes)

Jeudi 15 janvier à 18h30 :
Périgueux (Centre départemental Joséphine Baker)

Mardi 20 janvier à 18h30 :
Bergerac (Espace Etincelle)

Jeudi 22 janvier à 18h30 :
Sarlat (Centre culturel Paul Eluard)

SOMMAIRE

2 — À LA UNE
L'opération Tous au Stade portée par le Conseil départemental est de retour pour la saison 2025 - 2026
Lascaux, l'exposition événement s'installe à Valence en Espagne avant de nouvelles aventures
Fibre optique : Périgord numérique à vos côtés
Le Sîlot, un nouvel espace au service des associations et de la jeunesse
Le réseau CARP poursuit ses activités en 2026

3 — LES GENS D'ICI
Sylvain Boucher
Dirigeant de la Chantéracoise
Marion Seunes
Directrice de la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord

4 — UN PÉRIGORD PLUS ATTRACTIF
L'Etincelle brille sur le Bergeracois
Piste d'athlétisme Marie-Josée Pérec : le parc des sports de Périgueux poursuit sa modernisation

5 — UN PÉRIGORD MIEUX PRÉSERVÉ
Cybersécurité : le Département à la pointe pour faire face aux menaces
Santé Environnement : la Dordogne s'engage pour un teritoire « zéro perturbateur endocrinien »

6 - 7 — DOSSIER BEYNAC
Boucle multimodale de la Vallée de la Dordogne, un scandale d'Etat

8 - 9 — UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE
Aidants et santé mentale : deux enjeux majeurs de notre société
Une nouvelle flotte de véhicules de service pour les aides à domicile
Le projet 3R mobilise contre les violences intrafamiliales
Une rencontre intergénérationnelle entre dispositifs sportifs départementaux

10 — ÇA BOUGE EN PÉRIGORD
AGENDA JANVIER - FÉVRIER
Assises départementales de la culture : un partenariat renouvelé avec les acteurs du monde culturel périgourdin

11 — ÇA BOUGE EN PÉRIGORD
Oeuvrer ensemble avec « l'Amassada participativa »
Expression des groupes politiques

12 — À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE
Le château de Biron accueille « les Aliénés » : quand le Mobilier national réinvente ses collections
Restaurant : La Mandragore à Terrasson-Lavilledieu

L'OPÉRATION TOUS AU STADE PORTÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST DE RETOUR POUR LA SAISON 2025 - 2026

Des jeunes assistant au match du 8 novembre.

Chaque année, plusieurs centaines d'enfants, venus des collèges, de l'Aide sociale à l'enfance, des comités départementaux handisport ou des sports adaptés sont invités à assister à des matchs du BBD, mais également du Bergerac handball ou encore du CAP rugby.

Samedi 11 octobre, une dizaine d'enfants de la Maison d'enfants à caractère social du Fleix ont été accueillis au Palio pour encourager les basketteurs boulazacois face à Nancy.

Samedi 8 novembre, ce sont 8 enfants de l'Aide sociale à l'enfance et 113 collégiens de Belvès, Montignac-Lascaux et Périgueux (collège Clos Chassaing) qui ont été accueillis pour soutenir les joueurs du Boulazac Basket Dordogne face à Bourg-en-Bresse. Malgré la défaite de leur équipe, les petits périgourdins sont repartis des étoiles plein les yeux et avec de beaux souvenirs en tête.

L'opération Tous au stade se poursuivra jusqu'à la fin de la saison sportive pour continuer à offrir aux enfants un moment unique dans une enceinte sportive.

L'an dernier, ce sont ainsi des élèves des 38 collèges, soit près de 2000 personnes, et près de 200 enfants pris en charge dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance, qui se sont rendus à une rencontre sportive, pour un moment de partage, d'émotion et d'inclusion (sur un total de 59 opérations).

Inauguration de l'exposition au musée de la Préhistoire à Valence

LASCAUX, L'EXPOSITION ÉVÉNEMENT, S'INSTALLE À VALENCE EN ESPAGNE AVANT DE NOUVELLES AVENTURES…

Le Musée de la Préhistoire de Valence accueille, pour la première fois en Espagne, l'exposition internationale Lascaux, ouverte au public jusqu'au 31 mars 2026. Pour la 21e étape de son tour du monde, cette exposition de référence a choisi l'institution valencienne, reconnue pour la richesse de ses collections retraçant plus de 300 000 ans d'occupation humaine dans la région.

Au cœur du parcours, Lascaux 3 met en lumière deux pièces majeures : les fac-similés de la Vache noire et de la scène du Puits, cette dernière constituant l'unique représentation humaine de la grotte.

Ces reconstitutions exceptionnelles s'accompagnent de modules d'exposition renouvelés depuis leur présentation à Bordeaux, offrant un regard actualisé sur ce site préhistorique emblématique.

L'exposition propose également une expérience inédite : l'utilisation de casques de réalité virtuelle de dernière génération. Grâce à cette technologie immersive, les visiteurs peuvent explorer de manière spectaculaire et précise les moindres recoins de la grotte ornée.

Une prochaine destination prestigieuse vient d'être officiellement signée : le Field Museum de Chicago du 28 mai 2027 au 23 avril 2028. L'exposition Lascaux 3 fait son grand retour dans cet écrin où la première version avait été présentée en 2013. Les visiteurs américains pourront donc découvrir Lascaux 3 dans sa nouvelle version, forte du fac-similé intégral de la Salle des Taureaux, de la nouvelle scénographie et des équipements technologiques d'avant-garde pendant une durée exceptionnelle de 11 mois, soit la durée la plus longue depuis sa création.

LE RÉSEAU CARP POURSUIT SES ACTIVITÉS POUR 2026

Germinal Peiro présidait ce vendredi 12 décembre l'assemblée générale du Réseau CARP (Chemins de l'Art Rupestre et de la Préhistoire) à Maçao au Portugal.

Cette assemblée qui marquait le 15ème anniversaire de la création du réseau a permis de réaliser plusieurs avancées :

- L'introduction du site de Castel-Merle en Dordogne qui rejoint ainsi les 164 destinations archéologiques et d'art rupestre du réseau CARP,

- La célébration du 25ème anniversaire de la découverte de l'art rupestre dans la vallée d'Ocreza au Portugal – et la création de la première chaire universitaire d'archéologie de l'art rupestre ;

- La remise du label « Patrimoine de l'art rupestre européen » à Pilar Fatas – Conservatrice du Musée d'Altamira,

- Enfin, la présentation le projet Européen TUPART, projet sélectionné dans le cadre des programmes européens INTERREG et dont l'objectif est de dynamiser le tourisme rural à partir de l'art pariétal. Ce projet rassemble aujourd'hui 9 partenaires, dont 2 en France (Conseil départemental de la Dordogne et Isturritz), 5 en Espagne et 2 au Portugal.

FIBRE OPTIQUE : PÉRIGORD NUMÉRIQUE À VOS CÔTÉS

C'est une grande avancée pour le territoire : depuis l'automne 2025, 100 % du Périgord est désormais raccordé au réseau public de fibre optique. Grâce à ce déploiement, habitants et entreprises profitent enfin du très haut débit, même dans les zones rurales les plus isolées.

Dans la majorité des cas, le raccordement se fait simplement, sans démarches particulières. Cependant, certaines situations peuvent encore soulever des questions :

- Pourquoi mes voisins ont-ils accès à la fibre alors que ma ligne reste en attente « en rouge » sur la carte d'éligibilité ?

- Pourquoi mon logement n'apparaît-il pas encore comme éligible (absence de pastille) ?

- Pourquoi mon adresse figure-t-elle en « gris » sur la carte d'éligibilité sans évolution depuis plusieurs semaines ?

Ces cas spécifiques peuvent être liés à des blocages techniques ou à des démarches complémentaires nécessaires (accès privé, adduction neuve, travaux de génie civil, etc.).

Pas d'inquiétude : Périgord Numérique vous accompagne pas à pas pour résoudre ces situations et finaliser votre raccordement.
Pour toute question concernant votre logement ou vos équipements :
https://www.perigordnumerique.fr/contactform/

Grâce à la fibre, le Périgord entre pleinement dans l'ère du numérique, au service des habitants, des entreprises et des collectivités.

LE SÎLOT, UN NOUVEL ESPACE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS ET DE LA JEUNESSE

Samedi 15 novembre, le nouveau pôle des cultures urbaines et de l'économie sociale et solidaire de l'agglomération de Périgueux, le Sîlot, était inauguré à Coulounieix-Chamiers. Installé sur l'ancienne base militaire construite en 1952 par l'OTAN, ce vaste espace de 5 000 m² répartis en sept halles se veut désormais un lieu de vie ouvert à tous les Périgourdins ainsi qu'aux associations du territoire.

Conçu comme un véritable laboratoire culturel et citoyen, le Sîlot accueille aussi bien des spectacles, des projections ou des concerts — en intérieur comme en plein air — que des activités de pratique et d'apprentissage. Les visiteurs peuvent s'initier au skate, à la capoeira, aux percussions, à la danse, au théâtre, au graff, à la sérigraphie ou encore à la gravure. Des espaces sont également prévus pour créer, transformer ou réparer des objets et du mobilier, jardiner, travailler, se restaurer, se promener, lire ou simplement souffler.

Pensé comme un point de convergence du tissu associatif du Grand Périgueux, ce projet écoresponsable de 12 millions d'euros se distingue par son envergure régionale et son caractère unique en Périgord. Lors de l'inauguration, le président du Département Germinal Peiro a exprimé sa fierté de voir aboutir un tel projet. Il a également salué l'attention portée, à travers ce lieu, à la génération des 15-35 ans, souvent délaissée par les politiques publiques.

ZOOM SUR

Sylvain BOUCHER
Dirigeant de la Chantéracoise

Bienvenue à la « biscothèque » de Saint-Léon-sur-l'Isle. Sur cette piste de danse du petit-déjeuner, les biscottes de la Chantéracoise se racontent désormais. Les visiteurs du site peuvent, depuis cette année, profiter d'une nouvelle salle d'exposition et devenir incollables sur cette biscotterie artisanale française fondée dans les années 1980 par Jean-Pierre Pommier.

Ce nouvel espace fait la fierté de Sylvain Boucher, dirigeant de la Chantéracoise. « C'est ouvert à tous, gratuit, pour les Périgourdins et on accueille aussi des touristes curieux ainsi que des groupes », détaille-t-il. En plus d'une salle de projection et d'une exposition retraçant l'histoire de l'entreprise année après année, on retrouve aussi « un espace pédagogique pour les enfants où ces derniers peuvent fabriquer des biscottes avec de la pâte à modeler, faire des puzzles, lire… Cela plaît beaucoup et permet de sensibiliser à la consommation de produits d'autrefois », ajoute-t-il. Une soixantaine de groupes ont déjà visité ces lieux dédiés aux biscottes, toasts et autres croûtons périgourdins depuis le mois de juillet.

Dans cette série d'agrandissements, les bureaux de la partie administrative ainsi que l'entrepôt ont également bénéficié d'un coup de neuf, afin que les équipes gagnent en confort de travail. Une priorité pour le dirigeant.

Des produits authentiques victimes de leur succès

Même si la dernière biscotterie artisanale de France se développe un peu plus chaque jour, de nouvelles gammes ne sont pas prévues pour le moment. « On est un peu victimes de notre succès, sourit Sylvain Boucher. L'objectif est déjà de répondre à toutes les demandes que l'on a, avant de développer d'autres saveurs. » Pour autant, comme chaque fin d'année, la biscotte chocolat-orange a fait son apparition éphémère sur les étals. « Mais on remarque que le consommateur recherche des produits simples, basiques, authentiques… Une vente sur deux concerne notre biscotte classique, une recette simple et saine. »

Au sein de la boutique de Saint-Léon-sur-l'Isle sont également proposés de nombreux produits de partenaires gourmands : du miel du Périgord jusqu'aux tartinables de Bretagne pour agrémenter les croustillants toasts chantéracois.

« Notre objectif a toujours été de se démarquer de la concurrence et de valoriser les commerces locaux », comme aime le rappeler Sylvain Boucher.

PORTRAIT

Marion SEUNES
Directrice de la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord

C'est un métier peu connu et il en existe peu en France. En Dordogne, Marion Seunes est la seule conservatrice territoriale de bibliothèque. Elle dirige la Bibliothèque départementale Dordogne Périgord (BDDP).

Fille d'un professeur de mathématiques et d'une professeure des écoles, elle a toujours cultivé une véritable appétence pour le service public, notion essentielle à ses yeux, qui l'a naturellement conduite vers la fonction publique territoriale. « J'ai la chance d'occuper un poste très stratégique, au cœur de l'élaboration d'une politique publique », souligne-t-elle.

La diversité de ses missions lui permet d'exercer l'ensemble de ses compétences : « Mon travail mêle des aspects opérationnels, logistiques, numériques, ainsi que des relations avec des élus. Cette dimension relationnelle me permet de rester ancrée sur le territoire, de garder les pieds sur terre et de maintenir un contact direct avec les bénévoles ou les secrétaires de mairie dans des villages parfois isolés, aux quatre coins du département. »

« Une proximité avec le terrain » à laquelle la jeune mère de famille est très attachée.

Une arrivée en Dordogne en pleine crise sanitaire

Après un cursus à Sciences Po, studieuse et passionnée de lecture, elle s'est orientée vers l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) de Strasbourg, école qui forme les conservateurs, ingénieurs en chef et cadres A+ de la fonction publique. Une formation généraliste qui lui a permis d'accéder au métier de conservatrice de bibliothèque sans avoir à se spécialiser dans un domaine précis.

Marion Seunes s'installe en Dordogne, en juillet 2020, pour occuper le premier poste d'une carrière que l'on devine prometteuse, après plusieurs stages notamment en Bretagne et en région parisienne. « C'était exactement le poste que je visais. J'hésitais cependant à postuler car cela me semblait trop ambitieux puis, le dernier jour des candidatures, je me suis lancée », raconte-t-elle.

En pleine crise du Covid, elle intègre donc le Conseil départemental et fait la connaissance de sa nouvelle équipe. « À mon arrivée, les réunions en présentiel étaient interdites, se souvient-elle. J'ai essayé de maintenir le lien via Teams, les équipes se sont très vite formées aux outils collaboratifs. »

Depuis, la directrice a relevé plusieurs défis, notamment le renouvellement du Plan départemental de lecture publique ou encore la mise en place de projets destinés à obtenir la labellisation nationale Bibliothèque Numérique de Référence (BNR). Tout cela avec la confiance de sa direction générale adjointe et le soutien de ses équipes, réparties en trois services.

Ainsi, Marion a aujourd'hui pris ses marques à la tête de la Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord (BDDP), une institution qui vient de fêter en 2025 ses 80 années d'existence (lire article dans Vivre en Périgord n°83).

UN PÉRIGORD PLUS ATTRACTIF

L'ÉTINCELLE
BRILLE SUR LE BERGERACOIS

Une foule dense, notamment composée des élus de tout le Bergeracois, se pressait le 17 octobre dernier, sous un soleil d'été indien, pour participer à l'ouverture des portes d'un équipement flambant neuf, appelé à rayonner sur tout un bassin de vie, dans le sud de la Dordogne.

Implanté sur le site de la plaine de Picquecailloux, là où s'élevait la salle Anatole France et avant cette dernière la patinoire, L'Etincelle a vocation, selon les élus de la Communauté d'Agglomération du Bergeracois (CAB) promoteurs du projet, de combler un vide, c'est-à-dire l'absence dans le Bergeracois d'un équipement d'envergure pour accueillir des manifestations d'ordre professionnel et des événements culturels d'ampleur.

L'objectif était en effet double : d'abord, proposer une offre culturelle élargie en favorisant l'organisation d'événements qui jusqu'alors échappaient à Bergerac ; ensuite renforcer l'attractivité de la ville et du Bergeracois pour attirer de nouvelles populations séduites par la qualité de vie en Périgord et en quête de spectacles jusqu'alors cantonnés aux salles des grandes villes.

Le choix de ce projet témoigne de la volonté des élus du territoire de refuser que les grands évènements culturels soient réservés aux seules métropoles et de leur désir de les rendre accessibles à tous, y compris donc aux habitants du monde rural. Pour ces raisons, les élus du Conseil départemental de la Dordogne ont voté une participation exceptionnelle au financement de cet équipement à hauteur de 1,5 million d'euros.

Au-delà des espaces intérieurs qui allient modularité et fonctionnalité pour un accueil maximal de 2800 personnes, la qualité architecturale du bâtiment donne belle et fière allure à tout un quartier de Bergerac, proche d'une entrée de ville.

Nul doute que la programmation, riche et éclectique, d'ores et déjà établie sur plusieurs mois, saura attirer des publics divers, prêts à s'enflammer… grâce à l'Etincelle !

L'Espace Etincelle
www.centre-evenementiel.fr

PISTE D'ATHLÉTISME MARIE-JOSÉE PÉREC :
LE PARC DES SPORTS DE PÉRIGUEUX POURSUIT SA MODERNISATION

Fin août 2025, la triple championne olympique du 200 m et du 400 m, Marie-Josée Pérec, a fait le déplacement en Dordogne pour partager un moment chargé d'émotion et de symboles : l'inauguration de la piste d'athlétisme du Parc des Sports, à laquelle la ville de Périgueux a choisi de donner son nom. Cet équipement s'intègre dans le vaste chantier de restructuration engagé depuis plusieurs années autour du stade Francis-Rongiéras, du stade Roger-Dantou et des nouveaux terrains de tennis et de padel. Dans leur prolongement, cette piste flambant neuve incarne un maillon essentiel d'un ensemble sportif repensé pour répondre aux besoins de tous les publics.

Doté d'une piste à six couloirs, d'aires de lancer et de saut ainsi que de cages dédiées, le stade d'athlétisme Marie-Josée Pérec a été conçu pour accueillir aussi bien les associations locales que les scolaires et les compétitions officielles. Cet outil moderne, représentant un investissement de 2,1 M€, a pu voir le jour grâce au soutien financier de plusieurs partenaires, dont le Conseil départemental de la Dordogne, engagé aux côtés de la Ville dans sa politique en faveur du renforcement de l'offre sportive et de loisirs.

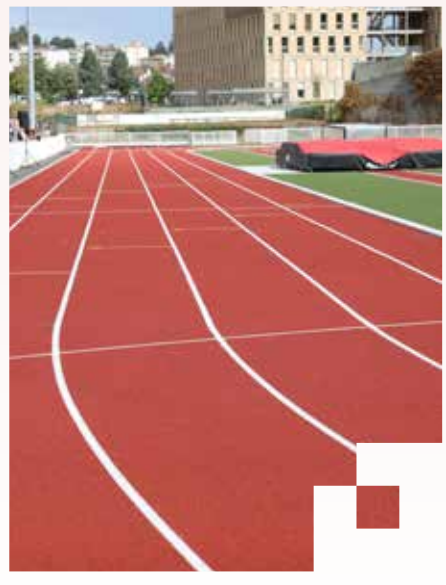

Mais ce projet va au-delà de la seule pratique sportive. Il s'inscrit dans une vision globale d'aménagement urbain pensé pour le bien-être des habitants. Autour des installations, de nouveaux espaces de rencontre végétalisés, des aires de jeux, des cheminements doux composent un cadre agréable, connecté à la voie verte, permettant aux familles comme aux promeneurs de s'approprier ce quartier.

Avant l'inauguration officielle, Marie-José Pérec a longuement échangé avec le public, partageant souvenirs et expériences. Elle a notamment rappelé combien Nicole Duclos et Colette Besson, toutes deux révélées en 1969 avec leurs records du monde du 400 m, l'avaient accueillie et soutenue lorsqu'elle avait décroché son premier titre national en 1988.

Un hommage sincère à ses aînées, rendu encore plus émouvant par la présence surprise de la périgourdine Nicole Duclos. L'arrivée de l'ancienne championne de 78 ans et l'accolade échangée entre les deux athlètes a profondément touché l'assemblée. Un symbole pour ce nouveau stade qui se veut un lieu de transmission, de partage et d'élan collectif, au service du sport périgourdin et de tous ses pratiquants.

CYBERSÉCURITÉ : LE DÉPARTEMENT À LA POINTE POUR FAIRE FACE AUX MENACES

Chaque jour, le Département est confronté à 5000 voire 6000 alertes liées à des tentatives d'attaques informatiques. Pour y faire face, il a déployé un arsenal de protections qui repose sur une expertise technique et des infrastructures numériques solides qu'il met également au service du territoire.

Le saviez-vous ? Le Département, via sa direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN), dispose d'un « cloud départemental », une plateforme de services numériques qui repose sur ses deux centres de données. Cette plateforme mutualisée permet de proposer des services numériques à près de 25.000 utilisateurs quotidiens, qu'ils soient usagers, collégiens, enseignants, agents de la collectivité mais également des communes de Dordogne, ou encore partenaires.

A travers cette plateforme, le Département est en capacité de s'assurer que les besoins des collectivités et des usagers sont garantis. Les services publics sont ainsi disponibles en continu et les données des usagers protégées, le tout en optimisant les coûts.

Cette plateforme constitue l'une des armes dont s'est doté le Département en matière de cybersécurité, le risque cyber étant aujourd'hui le risque principal identifié en France. Les premières victimes de cyberattaques sont bien souvent les TPE/PME et les collectivités.

Une expertise reconnue

C'est la raison pour laquelle la collectivité s'est rapprochée de tous les acteurs de la Cyber (ANSSI, Campus Cyber Nouvelle Aquitaine, des acteurs locaux : Digital Valley, CCI, French Tech, Forces de gendarmerie et de police, Préfecture). Un travail commun a abouti à la création d'un Centre de Ressources CyberSécurité (CRC) porté par l'Agence technique départementale (ATD 24) et l'ingénierie de la DSIN du Département. Les actions du CRC se déclinent en 4 axes : diagnostics et audits, sensibilisations, accompagnement à la gestion de crise et formations.

Le travail mené par le CRC fait figure d'exemple. Il a d'ailleurs attiré l'attention de Cybermalveillance.gouv.fr qui a choisi de faire de Périgueux l'étape du Grand Sud Ouest du Cybertour de France, début octobre.

Objectif de cette journée : permettre aux collectivités, entreprises, associations et citoyens de s'informer et de se former face au risque cyber au travers d'animations, d'ateliers et de conférences. Parmi ces ateliers figurait en bonne place une sensibilisation aux bons réflexes à avoir face aux menaces numériques (comme les arnaques par SMS et e-mails, le piratage de comptes ou les faux messages WhatsApp).

Cette journée s'adressait plus particulièrement aux jeunes usagers du numérique tels que les collégiens. Près de 400 d'entre eux ont été accueillis pour des ateliers ciblés à leur attention. Ils ont notamment pu découvrir l'exposition déclinée du livret « Le numérique, pas de panique » développé par Cybermalveillance.gouv.fr en collaboration avec Bayard Presse, et repartir avec un exemplaire de celui-ci. Cette publication, qui s'adresse plus particulièrement aux 9-12 ans, vise à répondre à l'usage précoce du numérique chez les jeunes.

Livret téléchargeable sur :
https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/livret-numerique-pas-de-panique

UNE LICENCE INFORMATIQUE SPÉCIALISÉE EN CYBERSÉCURITÉ

Une nouvelle formation verra le jour à la rentrée 2026 au lycée Bertran-de-Born à Périgueux : une licence informatique Parcours cybersécurité.

Accessible à tous les titulaires d'un bac+2, cette licence en alternance pourra accueillir une quinzaine d'élèves qui seront formés comme techniciens experts en cybersécurité.

Elle est appelée à monter en puissance pour dynamiser durablement l'emploi local.

Stéphane DOBBELS
Conseiller départemental délégué à la Transition numérique et à l'enseignement supérieur, Conseiller départemental du canton de Trélissac

« En matière de prévention du risque Cyber et de cybersécurité, le Département fait figure d'exemple. En témoigne le Centre de ressources cybersécurité de la Dordogne créé avec l'Agence technique départementale et qui mène un travail efficace en direction des collectivités, des entreprises, du tissu associatif et des citoyens »

SANTÉ ENVIRONNEMENT : LA DORDOGNE S'ENGAGE POUR UN TERRITOIRE « ZÉRO PERTURBATEUR ENDOCRINIEN »

Vendredi 10 octobre, le président Germinal Peiro, entouré de Pascal Bourdeau, vice-président en charge de la transition écologique, de Delphine Camblanne, directrice de la CPAM de la Dordogne, et de Didier Couteaud, directeur départemental de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a signé le Plan départemental Santé Environnement « zéro perturbateur endocrinien ».

Objectif : réduire l'exposition des Périgourdins à ces substances invisibles mais omniprésentes qui menacent notre santé.

Les perturbateurs endocriniens – bisphénols, phtalates, parabènes ou encore PFAS – se cachent dans une multitude de produits : emballages alimentaires, cosmétiques, textiles, jouets, mobilier ou produits ménagers. Leurs effets sur le système hormonal sont aujourd'hui reconnus : infertilité, puberté précoce, cancers hormono-dépendants, troubles du développement, obésité ou diabète… la liste des risques est longue.

Face à ce constat, le Département a choisi d'agir de manière concrète et collective. Élaboré avec de nombreux partenaires, ce plan s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées : charte zéro pesticide, formation de 350 agents à l'entretien non toxique des locaux et adhésion au réseau « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » en 2023.

Le plan repose sur trois grands axes :

Le premier concerne **l'alimentation**, l'une des principales voies d'exposition. Il s'agit de favoriser le bio, le local et le fait maison, notamment dans la restauration collective. Une démarche qui protège la santé tout en soutenant les producteurs périgourdins.

Le deuxième axe vise **nos environnements de vie et de travail**. Le Département encourage l'usage de matériaux écoresponsables et diffuse les bons gestes pour un intérieur plus sain : aérer régulièrement, choisir des produits d'entretien simples et naturels, limiter les sources de pollution domestique.

Enfin, un troisième volet d'**animation territoriale** vise à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux – collectivités, établissements, associations, professionnels – autour d'une ambition commune : prévenir plutôt que guérir.

DOSSIER | BEYNAC

BOUCLE MULTIMODALE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

En dépit de l'avis favorable des citoyens, des élus, de l'ensemble des forces économiques, des commissaires enquêteurs, des services de l'Etat, du Préfet et du 1er ministre (pour le premier projet), les deux dossiers de contournement de Beynac et de boucle multimodale de la Vallée de la Dordogne ont été annulés par la justice administrative.

Motifs : le premier projet porte une atteinte irrémédiable aux espèces protégées et le deuxième projet est considéré identique au premier.

Le Conseil départemental estime que les éléments de fond n'ont pas été pris en compte et, en dépit de l'acharnement dont il se considère aujourd'hui victime, il continuera de respecter l'Etat de droit et reprendra, dans les tout prochains jours, la démolition des ouvrages déjà réalisés, qu'il avait entamée puis suspendue dans l'attente de la décision qui vient d'être rendue le 27 novembre 2025 et qui n'est pas suspensive.

Alors que notre pays est en faillite, l'autorité judiciaire – autrement dit l'Etat – oblige donc le Département à démolir les ouvrages qui avaient été légalement autorisés.

La République et la démocratie se trouvent menacées par ce type de décision, non seulement incompréhensible, mais aussi totalement néfaste. Il est urgent que le gouvernement et le Parlement agissent afin d'éviter que des situations aussi aberrantes puissent se reproduire.

PREMIER PROJET :

projet routier de contournement du bourg de Beynac

Ce projet, engagé en 1985 dans le cadre de l'aménagement de la voie de la Vallée de la Dordogne par le Président du Département Bernard Bioulac et poursuivi par les Présidents Gérard Fayolle, Bernard Cazeau et Germinal Peiro, a été mené essentiellement **pour des raisons de sécurité.**

- **26 décembre 2001** : Déclaration d'Utilité Publique par arrêté préfectoral.
- **2010** : Confirmation de la Déclaration d'Utilité Publique par le Conseil d'Etat.

En 2010, le Plan de Prévention des Risques, établi par l'Etat, classe en zone à risque fort l'ensemble des falaises surplombant le village de Beynac.

- **Janvier 2018** : la Préfète de la Dordogne, Anne-Gaëlle Beaudouin-Clerc, autorise le début des travaux par arrêté préfectoral.
- Début des travaux en **février 2018 jusqu'en décembre 2018.**
- **Mars 2018** : Edouard Philippe, 1er Ministre, réaffirme dans un courrier officiel la parfaite légalité des travaux et l'utilité publique du projet.
- **De mars à août 2018** : Les opposants au projet ont été déboutés 10 fois en référé devant les tribunaux.
- **Décembre 2018** : le Conseil d'Etat (sur la base d'un rapport de 4 pages) suspend les travaux.
- **Avril 2019** : contre l'avis de la Rapporteure publique, le Tribunal administratif de Bordeaux annule l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux et ordonne la démolition des ouvrages réalisés.
- **Décembre 2019** : la Cour d'appel confirme la décision du Tribunal administratif.
- **Juin 2020** : le Conseil d'Etat rejette la requête du Département.

Le Département commence les études pour démolir et participe tous les 2 mois à un comité de suivi avec l'Etat.
Des risques apparaissent liés à la démolition, notamment celui de fracturer le toit calcaire entre la rivière et les nappes phréatiques.

- **4 juillet 2023 / 16 avril 2024** : la Cour d'appel de Bordeaux prononce des astreintes à l'encontre du Département après lui avoir fixé des délais de démolition intenables. Le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) confirme, à l'automne 2023, le fait que le Département ne pouvait pas démolir sans études complémentaires.

Des croisements très difficiles dans le bourg de Beynac

Eboulement sous les falaises qui surplombent la route entre Castelnaud et Fayrac

À QUI ONT BÉNÉFICIÉ LES ASTREINTES VERSÉES PAR LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE EN 2023 ET 2024 ?

Aux opposants : 989.000 €

263.000 € à titre privé, pour Monsieur Philippe Piston d'Eaubonne, Madame Sylvianne Quaillet, Madame Natalee Newell et la société américaine Newell,

363.000 € pour l'association ASVD, présidée par Monsieur Philippe Piston d'Eaubonne, et pour la SEPANSO Dordogne, présidée par Monsieur Gérard Charollois,

363.000 € pour l'association La Demeure Historique, qui a, depuis, décidé de renoncer à s'opposer au nouveau projet.

A l'Etat : 933.000€

Certaines de ces personnes et associations ont participé ou soutenu des actions illégales (occupation de terrains, création d'une ZAD) pour stopper le chantier en 2018. Certaines d'entre elles ont également exercé des menaces diverses, y compris à l'encontre du Président du Département en organisant notamment des actes d'intimidation à son domicile. C'est pourtant à elles que la justice administrative a décidé de donner gain de cause.

VRAI ou FAUX ?

« Le Département aurait dû attendre que les recours soient épuisés avant de lancer les travaux ».

FAUX !

Les autorisations sont délivrées seulement pour un temps défini de 3 ans. Le maître d'ouvrage doit impérativement commencer les travaux dans ces 3 premières années alors que les procédures juridictionnelles peuvent largement dépasser ce délai. De fait, tous les porteurs de projet sont obligés de commencer les travaux sous peine de ne plus avoir d'autorisation et d'être contraints de recommencer la procédure à zéro. C'est la raison pour laquelle EELV et France Nature Environnement demandent qu'on ne puisse pas commencer les travaux avant d'avoir purgé tous les recours. Ils auraient ainsi la possibilité de bloquer tous les chantiers dans notre pays.

« Ce projet porte une atteinte irrémédiable aux habitats des espèces protégées ». (motif justifiant la décision d'annulation du projet par le Conseil d'Etat).

FAUX !

Quelques semaines après les travaux, toutes les espèces étaient revenues. D'ailleurs, le projet prévoyait une nette amélioration des conditions d'épanouissement de la biodiversité par rapport à la situation existante, grâce aux mesures compensatoires exceptionnelles prévues en faveur de la faune, de la flore et des milieux environnants. Au lieu de cela, les opérations de démolition vont nécessiter de réintervenir sur les milieux où les espèces étaient revenues (en plus grand nombre, d'ailleurs). De surcroît, les opérations de protection et de renforcement de la biodiversité ne pourront plus être réalisées.

« Le nouveau projet est le même que le premier projet de contournement ».

FAUX !

Le projet de boucle multimodale est foncièrement différent du précédent. Il a été pensé autour du développement global des mobilités douces dans l'ensemble du secteur. Il vise à la fois à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à promouvoir un tourisme responsable et à sécuriser l'ensemble des usagers de la route, les cyclistes et les piétons. La protection de l'environnement et la préservation des espèces sont également renforcées.

UN SCANDALE D'ÉTAT

Manifestation du 13 septembre 2020

NOUVEAU PROJET :
boucle multimodale d'accès sécurisé aux deux rives de la Dordogne

Un projet d'avenir pour limiter le dérèglement climatique et assurer la sécurité de tous les usagers

- Un nouveau plan de circulation à Beynac et entre Castelnaud et Fayrac pour améliorer la sécurité (sens unique pour les poids lourds).
- L'aménagement d'une halte ferroviaire avec la réouverture de la gare de Castelnaud-Fayrac, destinée à devenir un site multimodal dédié aux mobilités douces.
- La sécurisation de la desserte des sites remarquables du Triangle d'Or de la vallée de la Dordogne.
- La mise en place de circuits de navettes électriques desservant la halte ferroviaire et les principaux sites touristiques et bourgs des deux rives de la Dordogne (Fayrac, Castelnaud, Marqueyssac, Domme, La Roque-Gageac, Beynac, Monrecour, Les Milandes...).
- La réalisation de voies vertes en site propre sécurisées, parmi lesquelles un tronçon essentiel à la continuité de la véloroute V91.
- Des mesures concrètes en faveur de la biodiversité (plantation de cordons arbustifs et de 27.000 arbres et arbustes, restauration de bras morts sur la Dordogne pour favoriser la reproduction des poissons, aménagement de gîtes pour les chauves-souris...).

CE QUE VOUS N'AUREZ PAS :

- la vélo-route voie verte v91 qui longe toute la vallée de la Dordogne,
- une nouvelle desserte ferroviaire,
- des navettes électriques,
- la mise en sécurité des usagers de la route,
- le développement d'un tourisme éco-responsable grâce à la promotion des modes de déplacement doux,
- la protection de la biodiversité.

CE QUE VOUS AUREZ :

- le danger sur la route, avec des croisements qui resteront difficiles, des risques d'éboulement qui persistent et des évacuations de cars impossibles à effectuer,
- des embouteillages réguliers qui ralentissent le trafic et pénalisent la circulation des secours d'urgence,
- l'impossibilité pour des véhicules de grand gabarit de passer sous la passerelle de chemin de fer à Vézac,
- la pollution et la dégradation du site de Beynac,
- des accès difficiles aux principaux sites touristiques de la vallée,
- le gaspillage de l'argent public.

QUI SOUTIENT LE PROJET ?

- **L'immense majorité des habitants** de la vallée de la Dordogne,
- **Les majorités municipales** des quatre communes concernées,
- **L'ensemble des 20 communautés de communes et d'agglomération de Dordogne** (93,6 % des conseillers communautaires de Dordogne se sont prononcés en faveur du projet),
- **L'assemblée départementale**, qui l'a validé à l'unanimité le 3 février 2023,
- **Les trois chambres consulaires de Dordogne,**
- **La Commission d'enquête publique**, qui a rendu un avis très favorable en septembre 2024,
- **Le ministère de l'environnement et l'ensemble des services de l'Etat**, qui l'ont contrôlé et validé.

QUI EST OPPOSÉ AU PROJET ?

Une coalition de conservateurs qui ne servent ni les intérêts de la Dordogne, ni ceux des Périgourdins :

- **Les propriétaires de châteaux :**
  - Monsieur Kléber Rossillon, propriétaire des châteaux de Castelnaud et de Marqueyssac, co-héritier de l'empire Schlumberger, domicilié à Neuilly-sur-Seine,
  - Madame Natalee Newell, propriétaire du château de Fayrac, résidant au Texas,
  - Monsieur Albéric de Montgolfier, propriétaire du château de Beynac, sénateur d'Eure-et-Loir, avocat au Conseil d'Etat,
- **Des associations :**
  - Monsieur Gérard Charollois, président de la SEPANSO Dordogne, ancien juge.
  - Monsieur Théophile Pardo, président de l'association DIGD,
  - Monsieur Philippe Piston d'Eaubonne, président de l'association ASVD.

LE DÉPARTEMENT A L'OBLIGATION DE REPRENDRE LA DÉMOLITION.
UNE HONTE POUR LA RÉPUBLIQUE !
MALGRÉ LES ENTRAVES RENCONTRÉES, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTINUERA À ŒUVRER POUR VOUS ET DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

AIDANTS ET SANTÉ MENTALE : DEUX ENJEUX MAJEURS DE NOTRE SOCIÉTÉ

Les aidants, acteurs clés du vivre-ensemble et du respect de la dignité humaine

Vingt ans après la loi de 2005 en faveur de l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, chacun s'accorde à reconnaître que, s'il reste encore beaucoup à faire, la place de ces citoyens s'est heureusement améliorée dans notre société. Cependant, il demeure des sujets et des problématiques non résolus voire méconnus, en particulier celui des aidants.

Quasiment ignoré il y a vingt ans, leur rôle bénéficie depuis d'une reconnaissance progressive. L'aidant est celui qui vient en aide, à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage pour les activités de la vie quotidienne. Qu'ils soient parents, conjoints, enfants, proches ou bénévoles, ils assurent un soutien indispensable, le plus souvent dans l'ombre, pour accompagner la personne en situation de handicap dans son parcours de vie.

Désireuse de mettre en lumière la réalité quotidienne de ces personnes aidantes et les défis auxquels elles sont confrontées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a organisé, à leur attention, le 22 septembre, le premier forum départemental dédié spécifiquement aux enjeux de cette singulière « mission ».

Les aidants sont au cœur de la politique départementale de maintien à domicile et ont un rôle qui va bien au-delà des aspects pratiques qui ne sont pas à négliger, comme la gestion des soins ou les démarches administratives. Ils constituent également, de manière essentielle, un soutien émotionnel et psychologique pour les personnes qu'ils accompagnent.

Permettre aux aidants de bien exercer leur rôle exige qu'ils soient d'abord reconnus et ensuite soutenus. Cette journée de rencontres fut donc l'occasion non seulement d'évoquer les dispositifs mis en place dans cet objectif, tels la création d'un poste de référent au sein de la MDPH et l'élaboration en cours d'un guide des aidants, mais aussi les pistes à développer, comme par exemple la multiplication envisagée de structures d'accueil temporaires et modulaires pour les personnes en situation de handicap, afin d'offrir aux aidants des moments de repos. Parce qu'ils sont des acteurs-clés du maintien dans la société des personnes en situation de handicap, les aidants méritent que l'on prenne soin d'eux !

La santé mentale, grande cause nationale et départementale

A l'occasion du dixième anniversaire de sa création, le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Santé mentale 24, rassemblant les 38 structures intervenant en Dordogne dans le domaine de la santé mentale, avait mis à l'ordre du jour de son colloque annuel, le 14 octobre dernier, les écrans et leurs interactions avec la santé mentale.

Longtemps parent pauvre de la médecine et marginalisée dans le débat public, la santé mentale a fait son entrée sur le devant de la scène avec la crise du Covid qui a généré l'apparition ou l'aggravation de troubles psychologiques ou psychiatriques, affectant une part importante de la population.

Le chemin d'une prise de conscience de ce que les professionnels qualifient de « fléau sanitaire » a été long, jusqu'à l'automne 2024 et la décision du Premier ministre d'alors de faire de la santé mentale une « grande cause nationale » pour l'année 2025.
Ce label a d'ailleurs été reconduit pour 2026 considérant qu'il aura, d'une part, permis à la société toute entière d'ouvrir les yeux sur ce que l'on ne voulait pas voir et de faire reculer la stigmatisation des personnes atteintes et, d'autre part, de dégager des pistes d'action, notamment en matière de prévention. Il reste évidemment beaucoup à faire eu égard au nombre de Français aux prises avec des difficultés de santé mentale (près de 13 millions, soit un sur cinq, et trois millions qui vivent avec des troubles psychiatriques sévères).

Qu'en est-il des écrans dans ce contexte ? Force est de reconnaître qu'il existe un lien direct, nourri par de nombreux rapports scientifiques et de multiples études de terrain, entre la surexposition aux écrans et la dégradation de la santé mentale. En la matière, la vulnérabilité de la jeunesse est désormais clairement démontrée.

Le verdict, en septembre, de la commission d'enquête parlementaire « sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs » est sans appel : « cette plate-forme expose en toute connaissance de cause nos enfants, nos jeunes, à des contenus toxiques, dangereux, addictifs ».

Selon une étude récente, un quart des jeunes, de 15 à 29 ans, serait en dépression. Les raisons de ce mal-être sont certes diverses, mais il est avéré que la surexposition aux réseaux sociaux constitue un facteur majeur d'anxiété. Plus le temps d'écran augmente, plus les troubles s'intensifient.
Cette génération hyper-connectée est confrontée à un flux d'informations le plus souvent anxiogènes et, par ailleurs, elle subit des pressions sur ces réseaux, comme le cyber-harcèlement. Cette étude révèle, en outre, des disparités territoriales marquées. Les résultats sont ici plutôt rassurants, puisqu'ils indiquent que les jeunes ruraux souffrent moins de dépression que les jeunes urbains.

Le débat est sur la place publique, les professionnels s'en sont saisis. A la société toute entière de prendre désormais conscience du danger et aux décideurs de prendre des décisions audacieuses dans l'intérêt de notre jeunesse.

Olivier CHABREYROU
Conseiller départemental du canton de Brantôme

« Le Département fait de la solidarité avec les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants en danger et les personnes en voie d'insertion professionnelle, une des pierres angulaires de ses politiques. La solidarité est aussi l'affaire de tout un chacun : citoyens devenus aidants dont la contribution, souvent invisible, est pourtant essentielle à l'autonomie des personnes qu'ils accompagnement, ou encore professionnels de santé qui s'engagent, par exemple, en matière de santé mentale. L'équilibre d'une société se trouve bien dans la manière dont elle traite ses citoyens les plus faibles et les plus démunis. »

UNE NOUVELLE FLOTTE DE VÉHICULES DE SERVICE POUR LES AIDES À DOMICILE

Depuis le mois de novembre, le Département déploie une nouvelle flotte de 1563 véhicules de services pour les aides à domicile de 25 services répartis dans le département, en remplacement de la première opération qui arrivait à son terme.

Les livraisons vont s'échelonner régulièrement jusqu'à l'été prochain. Plusieurs nouveautés pour cette deuxième opération : un contrat de location sur six ans, l'introduction de 5% de véhicules électriques et la mise à disposition de véhicules électriques sans permis. Le coût de l'opération, grâce à laquelle les intervenants à domicile n'ont plus à utiliser leur véhicule personnel, est en très grande majorité assumé par le Département.

Cette opération a largement participé à la valorisation de ces métiers indispensables au maintien à domicile des personnes âgées qui représentent près de la moitié de la population périgourdine.

Remise des clés des voitures au CIAS du Val de Dronne

UNE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE RÉUSSIE ENTRE DISPOSITIFS SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX

Le 15 octobre dernier à Daglan, les participants au dispositif « Seniors, à nous la forme » se sont mélangés aux jeunes de l'école départementale des sports de Saint-Cybranet pour un jeu de piste « Murder party » qui les a tenus en haleine.

C'est la première fois que ces deux dispositifs départementaux chapeautés par la Direction des sports se mélangent et s'unissent pour une matinée d'échanges, de lien, de coopération et de partage.

Le dispositif « Seniors, à nous la forme », qui vise à lutter contre la sédentarité et l'isolement, s'adresse aux plus de 60 ans. Déployé sur 15 sites répartis sur l'ensemble du territoire, il est organisé par le Département en partenariat avec les collectivités locales et les professionnels de santé. Les éducateurs de la Direction des sports proposent ainsi de découvrir et pratiquer gratuitement une offre élargie d'activités physiques et sportives. Cette offre est complétée par des ateliers de prévention santé.

Pour sa part, l'école départementale des sports permet à un très grand nombre d'enfants de 8 à 11 ans de découvrir et de s'initier gratuitement à une offre sportive diversifiée tous les mercredis matins, hors vacances scolaires.

Au vu du succès de cette rencontre intergénérationnelle, cette initiative pourrait se renouveler sur d'autres sites dans les mois qui viennent.

LE PROJET 3R MOBILISE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

À l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et dans le cadre du projet 3R — Respect de soi, Respect des autres, Responsabilité de ses actes — était organisé à Nontron un temps fort réunissant les acteurs du Périgord Vert engagés auprès de la jeunesse et des familles. L'objectif : former et sensibiliser au repérage et à l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales, dans un territoire rural où ces situations restent trop souvent invisibles.

Secrétaires de mairie, animateurs périscolaires, travailleurs médico-sociaux, personnels de centres sociaux… Tous ont été invités à mieux comprendre ce que recouvrent les violences intrafamiliales, leurs mécanismes, leurs conséquences psychologiques, sociales ou éducatives et les bonnes pratiques pour agir.

Autour de tables rondes et d'ateliers, des professionnels tels que la Maison de la protection des familles de la gendarmerie, l'Ilot Femmes, le réseau des élus ruraux référents de l'égalité, le SAFED ou encore France Victimes 24 ont partagé leurs outils et leurs retours de terrain. L'enjeu est clair : rompre le silence et contribuer à faire reculer un chiffre alarmant — en France, 15 interventions par heure concernent encore les violences intrafamiliales.

En parallèle, durant tout le mois d'octobre et de novembre, le projet 3R a proposé formations et actions de prévention en Périgord Vert, ouvertes au grand public comme aux professionnels. Point d'orgue de cette mobilisation : les Very Importantes Foulées (VIP), événement sportif et solidaire organisé le 30 novembre à Brantôme-en-Périgord. Deux courses et plusieurs randonnées gratuites ont rassemblé plus de 300 participants venus afficher leur soutien et rappeler l'importance d'une mobilisation collective. La journée s'est conclue autour de la « Champignons Party », une dégustation conviviale proposée par la Carrière aux Champignons, pour remercier les participants et les partenaires de leur engagement.
Un moment festif pour sceller une conviction partagée : en Périgord Vert comme partout sur le territoire, personne ne doit se taire ni rester seul face aux violences.

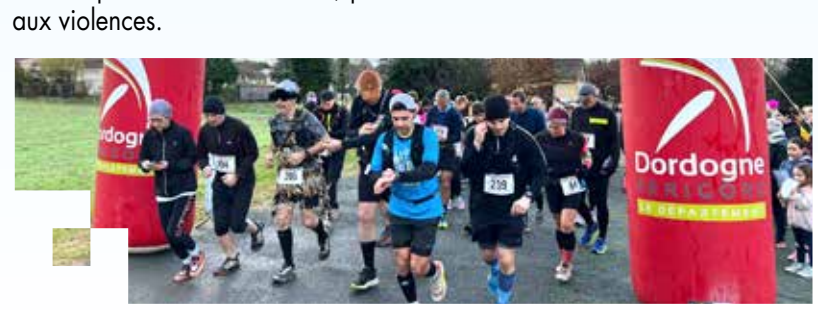

AGENDA JANVIER - FÉVRIER 2026

SPORT / LOISIRS

VACANCES SPORTIVES du 10 au 20 février

Initiations gratuites à différentes disciplines sportives pour les 11/15 ans : à Périgueux (gymnase de la Grenadière) les 10, 11, 17 et 18 février, à Trélissac (Centre départemental de Tennis) les 10 et 19 février, à Coulounieix-Chamiers (Dojo départemental) les 12 et 20 février.

Contact : 05 53 02 02 80

EXPOSITIONS

EXPOSITION LES ALIÉNÉS DU MOBILIER NATIONAL

au château de BIRON
JUSQU'AU 26 NOVEMBRE 2028

EXPOSITION « LE TERRITOIRE RÉVÉLÉ ? »

à l'Espace culturel François Mitterrand à Périgueux du **7 février au 30 avril 2026**
avec Frédérique Bretin, Vincent Gouriou, Christophe Goussard, Kristof Guez, Laura Lafon-Cadilhac, Anne Leroy, Jean Noviel, Fausto Urru

> Entrée libre du mardi au samedi, de 14h à 18h (sauf jours fériés)

LECTURES / CONFÉRENCES ATELIERS

ATELIER D'AIDE A LA RECHERCHE : COMMENT FAIRE DES RECHERCHES SUR LE SITE INTERNET DES ARCHIVES ?

Lundi 12 janvier de 10h à 11h30
Archives départementales à Périgueux
Renseignements : 05 53 03 33 33

CONFÉRENCE « LES SEIGNEURS DU MARAIS DE PINEUILH » - jeudi 12 janvier à 18h

Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux
Renseignements : 05 53 03 33 33

ÉTRANGES LECTURES

LECTURE D'HIVER/ ARGENTINE

« Roca pelada » d'Eduardo Fernando / Lecture avec Fabien Bassot

> mardi 27 janvier à 18h30 à l'Amphithéâtre Jean Moulin à Périgueux

> mercredi 28 janvier à 18h30 à la Médiathèque Le Diapason à Marsac-sur-l'Isle

> jeudi 29 janvier à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Vincent-de-Connezac

TOUR DE FRANCE EN DORDOGNE :

Une grande fête populaire en perspective !

ASSISES DÉPARTEMENTALES DE LA CULTURE :

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC LES ACTEURS DU MONDE CULTUREL PÉRIGOURDIN

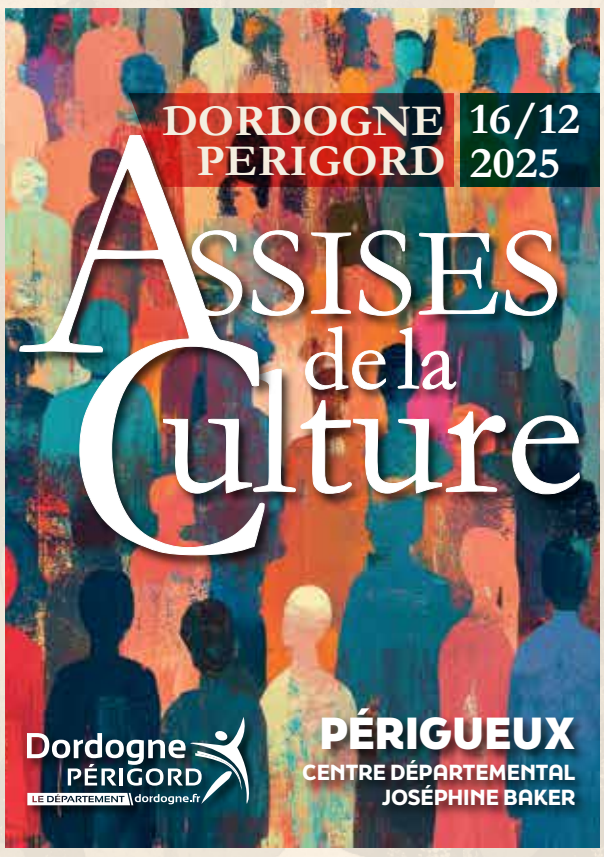

Après avoir réuni, en 2023, autour d'une même table les acteurs de la forêt qui recouvre près de la moitié de la surface de notre département puis, en 2024, celles et ceux intéressés par la santé en Dordogne et les conséquences de la désertification médicale, le Département avait convié le 16 décembre l'ensemble des Périgourdins investis dans le champ de la culture et du patrimoine.

Ces rencontres thématiques annuelles s'inscrivent en complément des rencontres citoyennes au cours desquelles le président du Département et les élus répondent directement aux questions posées par les Périgourdins.

Le choix de la culture n'était pas le fait du hasard. La culture, qui s'est largement démocratisée depuis les années 1960 grâce aux politiques impulsées par des ministres emblématiques comme André Malraux ou Jack Lang et grâce aussi à l'engagement financier des collectivités locales, notamment les Départements, fait aujourd'hui face à de multiples crises. Crise de financement avec la baisse des aides publiques, crise de modèle économique affectant le spectacle vivant ou les cinémas de proximité, crise politique avec l'influence grandissante des populistes qui prennent la culture pour cible.

Le Périgord est une terre où la culture a toujours trouvé à s'épanouir à travers les âges : durant la Préhistoire avec Lascaux, symbole de l'expression artistique des premiers Hommes et référence absolue de l'art dans le monde ; pendant le Moyen-Age avec les troubadours ; durant la Renaissance avec des figures devenues intemporelles comme Montaigne et La Boétie ou encore dans la période contemporaine avec, par exemple, Louis Delluc, natif de Cadouin, critique de films et réalisateur à la naissance du cinéma.

Par ailleurs, il y a une spécificité de la Dordogne en matière de patrimoine. Nous sommes en effet le deuxième département de Nouvelle-Aquitaine en nombre de monuments historiques classés ou inscrits. La Dordogne sur le plan culturel, c'est aussi une kyrielle de lieux et d'équipements voués à la diffusion de spectacles, à la rencontre avec les artistes et à la découverte de richesses culturelles dans tous les genres ; c'est aussi une myriade d'associations que font vivre des passionnés, bénévoles pour l'essentiel, qui tiennent des galeries d'art, organisent des rendez-vous culturels et festivals de toutes natures (musique, théâtre, livre, arts graphiques…).

Ce tableau dressé, les participants aux assises ont confronté leurs réflexions sur l'exercice de la compétence culturelle (le Département a la responsabilité de la lecture publique, des Archives et du schéma des enseignements artistiques et des pratiques) et la nécessité de redéfinir des priorités en matière d'appui au secteur associatif, de soutien à la production, d'accompagnement de la diffusion…

Souvent victime malheureuse des restrictions budgétaires, la culture n'apporte pas qu'un supplément d'âme, elle est la condition de l'épanouissement des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité et - il faudrait ajouter - d'émancipation et de laïcité. Elle est aussi en Périgord un levier majeur de notre attractivité économique et touristique.

Première étape d'un dialogue renouvelé entre Département et acteurs culturels, les Assises de la culture invitent à consolider notre ambition en la matière.

Dans cet objectif, un cycle de travaux de concertation sera lancé après le renouvellement municipal afin de réaliser et partager un diagnostic territorial, de bâtir des modalités de coopération territoriale et de travailler à la simplification des dépôts de dossiers de subvention permettant aux artistes et aux créateurs, mais aussi aux bénévoles, de consacrer davantage de temps à la création et à la programmation.

ÒC

Œuvrer ensemble avec « l'Amassada participativa »

L'Amassada en occitan veut dire le rassemblement, la réunion. Lundi 1er décembre 2025 a eu lieu la seconde Amassada participativa à l'Espace culturel François Mitterrand. Cette instance nouvelle et consultative réunit des Directions départementales, les opérateurs, les partenaires institutionnels ainsi que tout le tissu associatif favorisant la promotion de l'occitan.

Régine Anglard, Vice-Présidente en charge de la Culture, de la Langue et de la culture occitanes, a souhaité réunir tous les ans ces associations afin de rendre compte du bilan de la politique linguistique et culturelle départementale, d'évoquer les perspectives et de créer un espace de dialogue et d'écoute constructif.

En 2026, deux grands projets se précisent : le premier, **les Rencontres occitanes des Langues et des cultures régionales, une initiative du** Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et de l'Office Public de la Langue Occitane sera accueillie par le Département de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et la Ville de Périgueux. Le second projet concerne **le recensement des ressources occitanes**. La Collectivité départementale souhaite impulser cet inventaire et proposer un espace numérique qui guidera l'usager vers les ressources historiques, linguistiques, culturelles et artistiques existantes en Dordogne. Nous remercions chaleureusement toutes les associations et les partenaires d'avoir fait le succès de cette seconde amassada participativa !

Obrar ensemble emb l'amassada participativa (occitan dialecte limousin)

L'amassada en occitan vòu dire lo rassemblament, la reünion. Diluns lo prumier de decembre 2025 se tenguet la segonda amassada participativa a l'Espaci culturau François Mitterrand. *

Quela instància novela es consultativa e 'massa de las Direccions departamentalas, los operators, los partenaris institucionaus e mai lo malhum associatiu que favoriza la promocion de l'occitan.

Régine Anglard, Vice Presidenta en charja de la Cultura, de la Lenga e de la cultura occitanas, a soatat emb fermetat amassar tots los ans las associacions per fin de rendre compte dau bilanç de la politica lingüistica e culturala departamentala, d'evocar las perpectivas e de crear un espaci de dialògue e d'escota constructiu. En 2026, dos projects beus se desmarcan : **las Encontras occitanas de las lengas e culturas regionalas** a l'iniciativa dau Conselh regionau de Novela Aquitània e l'Ofici Public de la Lenga Occitana qui serán aculhidas per lo Departament de Dordonha, l'Agença culturala departamentala Dordonha-Perigòrd e la Vila de Perigüers.

Lo segond project concerna la bastison d'un inventari de las ressorsas occitanas. La collectivitat departamentala soata balhar de lanç a quel inventari e perpausar un espaci numeric qui guidará l'usatgier de chap a de las ressorsas istoricas, lingüisticas, culturalas e artisticas existentas en Dordonha. Remerciam chalorosament totas las associacions e los partenaris d'aver fach la reüssida de questa segonda amassada participativa !

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, CITOYEN ET APPARENTÉS

À VOTRE ÉCOUTE, À VOS CÔTÉS PAR L'ACTION

Je vous adresse ainsi qu'à vos proches tous mes meilleurs vœux et souhaite aux responsables associatifs et économiques une pleine réussite dans leurs projets.

Je souhaite que 2026 voie le gouvernement enfin respecter ses engagements, en donnant des moyens suffisants aux Départements. C'est désormais urgent.

Gageons enfin que la société française dépasse ses peurs. Winston Churchill affirmait : « La peur est une réaction, le courage est une décision ». Cette citation prend tout son sens aujourd'hui au moment où nous traversons des crises internationales et nationales qui font progresser dangereusement l'extrême droite. Le temps est donc à l'action.

Or, certains vénèrent l'immobilisme. Ils ont contribué à stopper le projet de la boucle multimodale de la vallée de la Dordogne, empêchant la réouverture d'une gare ferroviaire, la mise en place de navettes électriques et une meilleure sécurité pour tout ce secteur. Ceux-là agissent contre les Périgourdins et l'environnement.

J'appelle donc les Périgourdins à garder confiance en eux, à être fiers d'eux. Nous serons, à nouveau, à leurs côtés en 2026. Avec le président Germinal Peiro, nous continuerons à agir en faveur de l'excellence environnementale, territoriale, de la solidarité avec un objectif : la qualité du cadre de vie.

Nous le ferons aussi grâce aux agents du Conseil départemental de la Dordogne, dont je salue l'action quotidienne au service de l'intérêt général et de tous les Périgourdins.

Bona Annada,

Olivier CHABREYROU
Président du groupe
Socialiste, Écologiste, Citoyen
et Apparentés

Contact : 05 53 02 20 02
y.le-mao@dordogne.fr

COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

UNE ANNÉE 2026 POUR CONTINUER DE PORTER VOS ATTENTES ET VOS EXIGENCES....

A l'heure où nous écrivons ces lignes, si le budget de la Sécurité Sociale a été voté, ce n'est pas encore le cas du Projet de Loi de Finances 2026. Mais nous pouvons d'ores et déjà prédire qu'il ne sera pas à la hauteur des enjeux auxquels vont faire face nos collectivités.

Aujourd'hui ce sont 53 départements qui se retrouvent en difficultés, non par une mauvaise gestion, mais par les manquements d'un Etat qui se désengage de ses missions de service public. Cette décentralisation doit se faire par la promotion des libertés locales et du pouvoir d'action des élus locaux, adossés à une autonomie financière et fiscale.

Comment un département comme la Dordogne pourrait-il assumer ses missions de solidarité, de transition écologique ou même en matière d'investissement si les contraintes financières imposées par l'Etat continuent de pleuvoir ?

Pour cette année 2026, nous continuerons de travailler en faveur des plus fragiles, de la jeunesse, de l'environnement, de l'agriculture, du logement, de la prévention et de la protection ainsi que pour l'accès à la santé.

C'est dans cette perspective que le Groupe Communiste Citoyen et vous souhaite une année 2026 pleine d'énergie, de santé, de réussite et de joie et de paix.

Jacques AUZOU
Président du groupe
Communiste, Citoyen, Ecologiste

Contact : 05 53 02 20 31
a.folgado@dordogne.fr

RENOUVEAU DORDOGNE

QUAND LES ERREURS COÛTENT CHER À LA DORDOGNE

À l'aube de cette nouvelle année 2026, le Groupe Renouveau Dordogne adresse à toutes et à tous ses voeux de santé, de prospérité et de solidarité. Puissent ces premiers jours offrir un peu de répit après une année éprouvante.

L'examen de la Décision modificative n°2, en fin d'année dernière, confirme une situation financière toujours fragile. Les crédits d'investissement n'augmentent qu'à la marge, révélant des ajustements techniques plutôt qu'une dynamique de projets structurants. La forte hausse des provisions pour risques traduit, elle, un environnement de plus en plus incertain.

La Cour des comptes l'a rappelé : la Dordogne figure parmi les départements les plus en difficulté, avec un taux d'épargne nette largement négatif. Et si les circonstances nationales compliquent la gestion des collectivités, certains choix locaux en aggravent le coût. Le dossier de Beynac continue de peser lourdement, absorbant des millions qui manquent ailleurs, tandis que les centres départementaux de santé peinent à se stabiliser, fragilisés par des difficultés de recrutement et une activité encore trop fluctuante.

La prudence affichée doit désormais guider l'ensemble des politiques. Car nous l'avions annoncé : les erreurs d'hier pèseront demain sur les habitants de la Dordogne, qui n'en sont pourtant pas responsables.

THIERRY CIPIERRE
Président du groupe
Renouveau Dordogne

Contact : 05 53 02 20 18
s.matoug@dordogne.fr

LES RÉPUBLICAINS, DIVERS DROITE ET APPARENTÉS

LA DÉVIATION DE BEYNAC AU FIL DE L'EAU...

A l'heure où nous écrivons ce texte, le tribunal administratif vient d'annuler l'arrêté préfectoral autorisant le projet de «boucle multimodale», ou deuxième projet de déviation de Beynac. Le Président du Conseil Départemental vient d'annoncer qu'il compte faire appel de cette décision. Nous repartons donc dans une procédure qui n'a que très peu de chance d'aboutir... en attendant les astreintes continuent de s'additionner. Pour rappel, le Département s'est déjà vu condamner à 1 922 000 € (avec des astreintes à hauteur de 3000 € puis 5000 €/jour)

Le rapport de la cour régionale des comptes de novembre 2024 est très clair, à cette date 39 225 782 € ont été dépensés dans ce projet.

Deux hypothèses sont étudiées :

1/ Le projet se réalise effectivement : le Département devrait supporter un coût total de plus de 63 000 000 € hors-coûts restant à estimer de la nécessaire résiliation du marché de démolition devenu sans objet.

2/L'hypothèse de la démolition, c'est-à-dire de la simple remise des lieux à l'état initial et l'absence de toute voirie nouvelle, le Département supporterait un coût total à terme de plus de 41 000 000 €.

Dans tous les cas ces sommes vont encore grever un budget départemental où les recettes budgétaires (DMTO, dotations de l'Etat..) diminuent obligeant donc une baisse des dépenses (-30% d'aides aux associations, arrêt de l'aide aux communes et EPCI, report de projets d'envergure).

L'entêtement de la majorité départementale dans cette affaire finira mal, et dans tous les cas ce seront les Périgourdins qui paieront la note.

Malgré cette situation permettez-nous de vous souhaiter à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2026 !

Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains,
Divers Droite et apparentés

Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr

LE CHÂTEAU DE BIRON ACCUEILLE

« LES ALIÉNÉS » : QUAND LE MOBILIER NATIONAL RÉINVENTE SES COLLECTIONS

Monument emblématique du Périgord, le château de Biron s'est depuis plusieurs années affirmé comme un lieu de rencontre entre histoire et création contemporaine. L'exposition « Les Aliénés du Mobilier national » s'inscrit pleinement dans cette vocation.

Proposée sur trois ans, cette exposition rassemble une cinquantaine d'œuvres conçues par trente-huit créateurs. Elle prolonge la dynamique de coopération avec le Mobilier national lancée en 2021 avec l'exposition « Noblesse des Lices » qui mettait à l'honneur des tapisseries anciennes et contemporaines.

Le 27 novembre 2025 était l'occasion d'un double événement : l'ouverture au public de l'exposition dans le bâtiment des Maréchaux et la présentation du remeublement de trois salles du château (réalisé lui aussi en partenariat avec le Mobilier national), avec la restitution de l'ambiance d'une chambre du XVIe siècle, d'un salon et d'une salle à manger du XVIIIe.

Depuis le XVIIe siècle, le Mobilier national conserve un patrimoine mobilier unique. Le concept « Les Aliénés » bouscule ses propres codes en confiant à des artistes contemporains des meubles anciens déclassés en raison de leur faible valeur patrimoniale. Réinventés, détournés, transformés, ces objets juridiquement « inaliénables » deviennent supports de création. Le clin d'œil du titre dit bien l'esprit du projet : libre, décalé, résolument contemporain. Le château de Biron offre un terrain idéal à cette démarche à la fois artistique, écoresponsable et patrimoniale, en phase avec les valeurs portées par le Département.

En partenariat avec la Sémitour, gestionnaire du site, et après l'installation des fac-similés de la chapelle du château (Piéta et Mise au Tombeau), le Département développe une offre culturelle et touristique renouvelée : collaborations avec l'Agence culturelle départementale ou des institutions culturelles régionales, conception d'un nouveau parcours permanent de visite... Autant de projets qui renforcent l'attractivité du site sans renoncer à l'exigence historique qui fait la force de Biron.

Exposition « Les Aliénés du Mobilier national »
Du 28 novembre 2025 au 26 novembre 2028
www.chateau-biron.fr – 05 53 63 13 39

LA MANDRAGORE

TERRASSON-LAVILLEDIEU

Le jardin gourmand de Ludovic Lavaud sur les hauteurs de Terrasson-Lavilledieu

Dans un ancien corps de garde rattaché à l'abbaye, Ludovic Lavaud a créé son restaurant qui offre une magnifique vue panoramique sur la Vézère. Et pourtant, le chef ne souhaitait initialement pas s'installer à Terrasson-Lavilledieu pour ouvrir son établissement.

« Je suis bien revenu trois à quatre fois pour revoir les lieux et réfléchir », se remémore-t-il. Finalement, les belles et anciennes pierres apparentes des lieux l'ont convaincu. C'est ainsi qu'est née La Mandragore, restaurant bistronomique implanté sur les hauteurs de la commune depuis quatorze ans.

À côté de sa terrasse, le chef originaire de La Rochelle a même créé son jardin aux mille et une saveurs. « J'ai 43 variétés de tomates, 11 de menthes différentes, des fleurs, des plantes… J'ai également planté des cucurbitacées et mes propres piments » énumère-t-il, en insistant sur le côté pédagogique. « C'est bien de voir ce que l'on mange, ça change des tomates uniformes de la grande distribution », souligne-t-il, ravi de faire découvrir à ses petits convives des légumes parfois dits « moches ». Car ici, l'important, c'est surtout le goût et « travailler avec des producteurs du coin ».

Avec une cuisine ouverte sur le monde, Ludovic Lavaud propose des mélanges de saveurs dont il a le secret et qui ravissent les papilles des Périgourdins et des touristes curieux de découvrir ses mets. « Un rouleau de printemps s'associe par exemple avec du foie gras… Mes plats ont des inspirations d'Inde, du Maghreb, d'Asie, selon mes produits et mes envies », explique celui qui a fait ses armes dans de nombreux restaurants étoilés et notamment au Sheraton à Ho Chi Minh Ville (Vietnam).

À sa carte, on retrouve quatre entrées, plats et desserts qui changent selon ses envies. En plus, un autre menu nommé « Folie du chef » est servi le midi, le soir et le week-end. Il est réfléchi et composé selon les produits reçus. « C'est souvent du poisson dans 70 % des cas, poursuit le chef. Je ne suis pas d'origine rochelaise pour rien. Et il n'y a pas beaucoup de restaurateurs qui proposent du poisson à Terrasson. »

Pour découvrir la cuisine bistronomique de Ludovic Lavaud, n'hésitez pas à appeler en amont pour réserver votre table.

Adresse : La Mandragore
Place de l'Abbaye - 24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 51 34 17

TARTE FINE DE BOUDIN BLANC AUX TRUFFES, NOIX DE SAINT-JACQUES ET COMPOTÉE D'OIGNONS

INGRÉDIENTS :

Pour la compotée d'oignons : 3 gros oignons, 20 g de beurre demi-sel, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive,
1 cuillère à café de sucre en poudre, 10 cl de vin blanc sec, sel, poivre.

Pour la tarte et la garniture : 1 rouleau de pâte feuilletée pur beurre, 2 boudins blancs aux truffes (environ 250 g),
8 à 12 noix de Saint-Jacques, 1 jaune d'œuf, quelques brins de ciboulette fraîche ciselés

POUR LA COMPOTÉE D'OIGNONS :

Faites fondre le beurre et l'huile d'olive dans une sauteuse à feu moyen. Ajoutez les oignons émincés et une pincée de sel. Laissez cuire doucement pendant 10 à 15 minutes jusqu'à ce que les oignons soient translucides. Saupoudrez de sucre et laissez caraméliser légèrement. Déglacez avec le vin blanc et laissez réduire complètement. Couvrez et laissez mijoter à feu très doux pendant 15 minutes supplémentaires. La compotée doit être fondante et onctueuse. Salez et poivrez si nécessaire. Laissez refroidir.

PRÉPARATION DE LA PÂTE ET DES BOUDINS :

Préchauffez votre four à 200°C. Déroulez la pâte feuilletée et à l'aide d'un emporte-pièce ou d'un bol, découpez 4 cercles de pâte. Déposez les cercles sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé. À l'aide d'un couteau, marquez un bord d'environ 1 cm tout autour de chaque cercle, sans traverser la pâte. Piquez l'intérieur avec une fourchette pour éviter qu'elle ne gonfle trop. Badigeonnez les bords avec le jaune d'œuf battu. Retirez la peau des boudins blancs. Coupez la chair en fines rondelles.

ASSEMBLAGE ET CUISSON :

Etalez une fine couche de la compotée d'oignons refroidie sur le centre de chaque cercle de pâte. Disposez joliment les rondelles de boudin blanc aux truffes sur la compotée. Enfournez pour 12 à 15 minutes. La pâte doit être dorée et croustillante, et le boudin bien chaud. Pendant que les tartes finissent de cuire, préparez les Saint-Jacques. Rincez-les et épongez-les soigneusement. Salez et poivrez. Faites chauffer un filet d'huile d'olive à feu vif. Saisissez les noix de Saint-Jacques pendant 1 à 2 minutes de chaque côté. Elles doivent être bien dorées à l'extérieur et nacrées à l'intérieur.

DRESSAGE : Sortez les tartes fines du four. Disposez 2 à 3 noix de Saint-Jacques sur chaque tarte, par-dessus le boudin. Terminez par un petit peu de ciboulette ciselée.

VIVRE EN PÉRIGORD
LE MAGAZINE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Dordogne PÉRIGORD LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

2, rue Paul-Louis Courier
CS 11200 24019 Périgueux
Tél : 05 53 02 20 20
www.dordogne.fr

Dépôt légal à parution
N°ISSN : 17790700
Directeur de publication : Germinal Peiro
Co-directeur de publication : Bruno Lamonerie

Directrice de la communication : Sophie Cabanel
Secrétaire de rédaction : Sophie Cabanel
Conception, mise en page : Vincent Perez

Photos (sauf mention) : Denis Nidos, Marine Petit
Rédaction : Matthieu Druillole, Sophie Cabanel, Ewen Cousin, Laurent Fabre, Marine Petit, Laurence Coudenne

Impression : L'imprimerie 93290
Imprimé avec un procédé de Transition Ecologique : sans sécheur, sans eau et sans chimie.